

NOTE : EN RAISON DE L'ADOPTION, LE 8 FÉVRIER 2020, DE LA LOI 40, PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE, LE RÈGLEMENT FIXANT LE LIEU, LA DATE ET L'HEURE DES SÉANCES ORDINAIRES DU COMITÉ EXÉCUTIF ET DU CONSEIL DES COMMISSAIRES SERA ABROGÉ. LES SÉANCES PRÉVUES À COMPTER DU 18 FÉVRIER 2020 SONT DONC, DE CE FAIT, ANNULÉES.

**CALENDRIER 2019-2020
DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL DES COMMISSAIRES**

DATES DES SÉANCES
LES MARDIS
27 août 2019
24 septembre 2019
22 octobre 2019
26 novembre 2019
17 décembre 2019
28 janvier 2020
18 février 2020 ANNULÉE
24 mars 2020 ANNULÉE
28 avril 2020 ANNULÉE
26 mai 2020 ANNULÉE
23 juin 2020 ANNULÉE

Les séances du conseil des commissaires débutent à **19 h.**

CALENDRIER 2019-2020
DES SÉANCES ORDINAIRES DU COMITÉ EXÉCUTIF

DATES DES SÉANCES

LES MARDIS

13 août 2019*

26 novembre 2019

24 mars 2020 **ANNULÉE**

26 mai 2020 **ANNULÉE**

Les séances du comité exécutif débutent à **18 h 30**.

* Séance du comité exécutif seulement